



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 17.08.2020
Numéro de publication: UP04-0000002337
Canton: VD

Entité de publication:
Logitech international S.A., Les Châtagnis, 1143 Apples

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Logitech international S.A.

Logitech international S.A.
CHE-101.502.641
Les Châtagnis
1143 Apples

Indications concernant l'assemblée générale:
09.09.2020, 09:00 heures, EPFL – Quartier de l'Innovation,
Daniel Borel Innovation Center – Lausanne, Suisse

Texte d'invitation/ordre du jour: **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes statutaires de Logitech International S.A. pour l'exercice 2020
2. Vote consultatif relatif à l'approbation de la rémunération des membres des organes dirigeants
3. Emploi du bénéfice résultant du bilan et fixation d'un dividende
4. Modification des statuts relative à la création d'un capital autorisé
5. Décharge des membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur activité pendant l'exercice 2020
6. Elections au Conseil d'administration
 - 6.A. Réélection du Dr. Patrick Aebischer
 - 6.B. Réélection de Mme Wendy Becker
 - 6.C. Réélection du Dr. Edouard Bugnion
 - 6.D. Réélection de M. Bracken Darrell
 - 6.E. Réélection de M. Guy Gecht
 - 6.F. Réélection de M. Didier Hirsch
 - 6.G. Réélection du Dr. Neil Hunt
 - 6.H. Réélection de Mme Marjorie Lao
 - 6.I. Réélection de Mme Neela Montgomery
 - 6.J. Réélection de M. Michael Polk
 - 6.K. Election de M. Riet Cadonau

- 6.L. Election de Mme Deborah Thomas
7. Election de la Présidente du Conseil d'administration
8. Elections au Comité de rémunération
 - 8.A. Réélection du Dr. Edouard Bugnion
 - 8.B. Réélection du Dr. Neil Hunt
 - 8.C. Réélection de M. Michael Polk
 - 8.D. Election de M. Riet Cadonau
9. Approbation de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2020 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2021
10. Approbation de la rémunération de la Direction pour l'exercice 2022
11. Réélection de KPMG AG en qualité d'organe de révision de Logitech et ratification de la nomination de KPMG LLP en qualité d'expert-comptable agréé indépendant de Logitech pour l'exercice 2021
12. Réélection de l'Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en qualité de Représentant indépendant

Rapport annuel et invitation à l'assemblée

Le rapport annuel (y compris les comptes statutaires et les comptes consolidés de Logitech International S.A., le rapport de rémunération, les rapports de l'organe de révision et le rapport du conseil d'administration) ainsi que l'«Invitation et Document d'Information» comprenant l'ordre du jour, les propositions du conseil d'administration, des indications concernant les points qui seront soumis au vote lors de l'Assemblée et l'exercice du droit de vote à l'Assemblée peuvent être consultés dès à présent au siège de la Société ainsi que sur notre site internet: <http://ir.logitech.com>. Ces documents peuvent également être obtenus par courrier postal par tout actionnaire qui en fait la demande auprès de la Société. Par ailleurs, une invitation mentionnant les points de l'ordre du jour et les propositions et recommandations du Conseil d'administration, sans les explications concernant ces propo-

sitions, sera envoyée par la poste aux actionnaires inscrits au registre des actions de Logitech International S.A.

Participation et vote à l'assemblée

En raison des circonstances exceptionnelles causées par la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), l'Assemblée générale ordinaire 2020 n'aura pas lieu dans le format habituel. Au lieu de cela, l'Assemblée générale ordinaire sera tenue conformément aux exigences de l'article 27 de l'ordonnance n° 3 du Conseil fédéral suisse du 19 juin 2020 "sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)". Les actionnaires ne seront pas autorisés à assister en personne à l'Assemblée générale ordinaire et ne pourront exercer leurs droits à l'Assemblée générale ordinaire que par l'intermédiaire du Représentant indépendant de la Société.

Les actionnaires inscrits le 3 septembre 2020 au registre des actions de Logitech International S.A., y compris au sous-registre tenu par Computershare, l'agent de transfert américain de Logitech, peuvent exercer leurs droits de vote. Les actionnaires inscrits au registre des actions suisse peuvent soumettre leurs instructions de vote au Représentant indépendant de la Société par le site internet de vote *gvmanager.ch/logitech* d'ici au 3 septembre 2020 à 23h59 (heure avancée d'Europe centrale), ou retourner leurs cartes-réponse d'ici au 3 septembre 2020 au plus tard. Les actionnaires inscrits au registre des actions américain peuvent soumettre leurs instructions de vote sur le site de vote *www.proxyvote.com* d'ici au 3 septembre 2020 à 23h59 (U.S. Eastern Daylight Time), ou retourner leurs cartes d'instruction (*Proxy Card*) à *Broadridge* d'ici au 3 septembre 2020 au plus tard. Le document «Invitation et Document d'Information» comprend des informations supplémentaires sur l'exercice du droit de vote.

Apples, Suisse, le 28 juillet 2020

Le Conseil d'administration

LOGITECH INTERNATIONAL S.A.

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire

Mercredi 9 septembre 2020, 09h00

EPFL – Quartier de l'Innovation, Daniel Borel Innovation Center – Lausanne, Suisse

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes statutaires de Logitech International S.A. pour l'exercice 2020
2. Vote consultatif relatif à l'approbation de la rémunération des membres des organes dirigeants
3. Emploi du bénéfice résultant du bilan et fixation d'un dividende
4. Modification des statuts relative à la création d'un capital autorisé
5. Décharge des membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur activité pendant l'exercice 2020
6. Elections au Conseil d'administration
 - 6.A. Réélection du Dr. Patrick Aebischer
 - 6.B. Réélection de Mme Wendy Becker
 - 6.C. Réélection du Dr. Edouard Bugnion
 - 6.D. Réélection de M. Bracken Darrell
 - 6.E. Réélection de M. Guy Gecht
 - 6.F. Réélection de M. Didier Hirsch
 - 6.G. Réélection du Dr. Neil Hunt
 - 6.H. Réélection de Mme Marjorie Lao
 - 6.I. Réélection de Mme Neela Montgomery
 - 6.J. Réélection de M. Michael Polk
 - 6.K. Election de M. Riet Cadonau
 - 6.L. Election de Mme Deborah Thomas
7. Election de la Présidente du Conseil d'administration
8. Elections au Comité de rémunération
 - 8.A. Réélection du Dr. Edouard Bugnion
 - 8.B. Réélection du Dr. Neil Hunt
 - 8.C. Réélection de M. Michael Polk
 - 8.D. Election de M. Riet Cadonau
9. Approbation de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2020 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2021
10. Approbation de la rémunération de la Direction pour l'exercice 2022
11. Réélection de KPMG AG en qualité d'organe de révision de Logitech et ratification de la nomination de KPMG LLP en qualité d'expert-comptable agréé indépendant de Logitech pour l'exercice 2021
12. Réélection de l'Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en qualité de Représentant indépendant

Rapport annuel et invitation à l'assemblée

Le rapport annuel (y compris les comptes statutaires et les comptes consolidés de Logitech International S.A., le rapport de rémunération, les rapports de l'organe de révision et le rapport du conseil d'administration) ainsi que l'«Invitation et Document d'Information» comprenant l'ordre du jour, les propositions du conseil d'administration, des indications concernant les points qui seront soumis au vote lors de l'Assemblée et l'exercice du droit de vote à l'Assemblée peuvent être consultés dès à présent au siège de la Société ainsi que sur notre site internet: <http://ir.logitech.com>. Ces documents peuvent également être obtenus par courrier postal par tout actionnaire qui en fait la demande auprès de la Société. Par ailleurs, une invitation mentionnant les points de l'ordre du jour et les propositions et recommandations du Conseil d'administration, sans les explications concernant ces propositions, sera envoyée par la poste aux actionnaires inscrits au registre des actions de Logitech International S.A.

Participation et vote à l'assemblée

En raison des circonstances exceptionnelles causées par la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), l'Assemblée générale ordinaire 2020 n'aura pas lieu dans le format habituel. Au lieu de cela, l'Assemblée générale ordinaire sera tenue conformément aux exigences de l'article 27 de l'ordonnance n° 3 du Conseil fédéral suisse du 19 juin 2020 "sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)". Les actionnaires ne seront pas autorisés à assister en personne à l'Assemblée générale ordinaire et ne pourront exercer leurs droits à l'Assemblée générale ordinaire que par l'intermédiaire du Représentant indépendant de la Société.

Les actionnaires inscrits le 3 septembre 2020 au registre des actions de Logitech International S.A., y compris au sous-registre tenu par Computershare, l'agent de transfert américain de Logitech, peuvent exercer leurs droits de vote. Les actionnaires inscrits au registre des actions suisse peuvent soumettre leurs instructions de vote au Représentant indépendant de la Société par le site internet de vote gvmanager.ch/logitech d'ici au 3 septembre 2020 à 23h59 (heure avancée d'Europe centrale), ou retourner leurs cartes-réponse d'ici au 3 septembre 2020 au plus tard. Les actionnaires inscrits au registre des actions américain peuvent soumettre leurs instructions de vote sur le site de vote www.proxyvote.com d'ici au 3 septembre 2020 à 23h59 (U.S. Eastern Daylight Time), ou retourner leurs cartes d'instruction (*Proxy Card*) à *Broadridge* d'ici au 3 septembre 2020 au plus tard. Le document «Invitation et Document d'Information» comprend des informations supplémentaires sur l'exercice du droit de vote.

Apples, Suisse, le 28 juillet 2020

Le Conseil d'administration